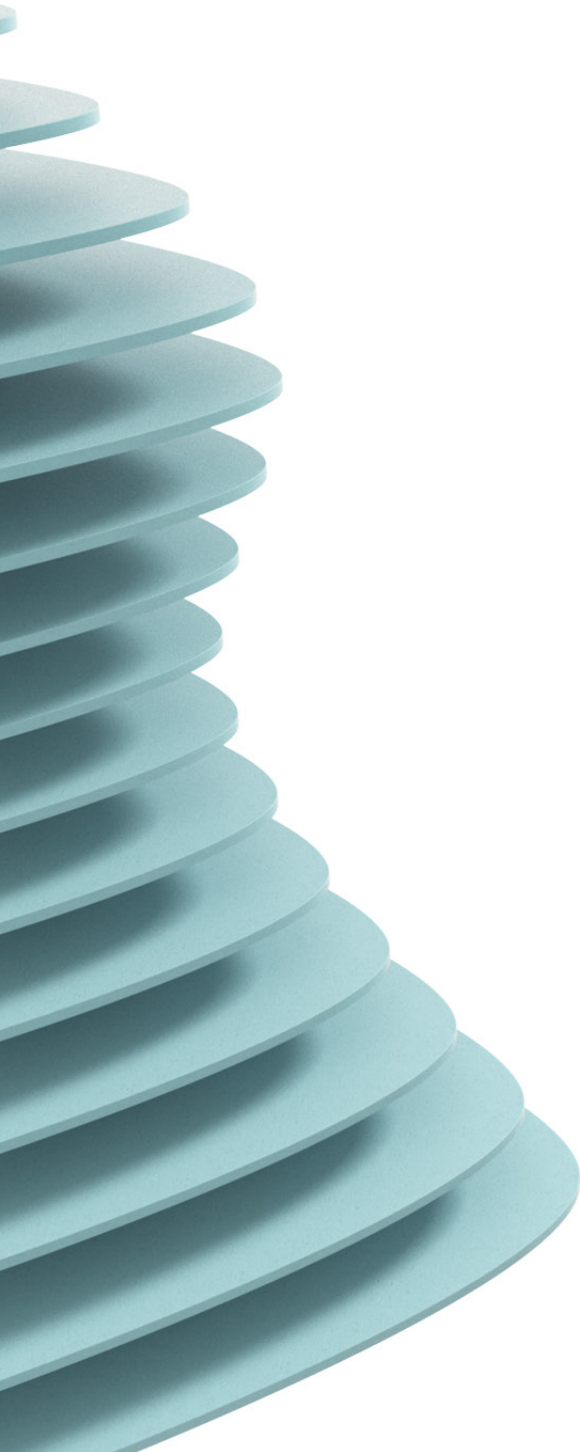


LA GESTION SOUS MANDAT

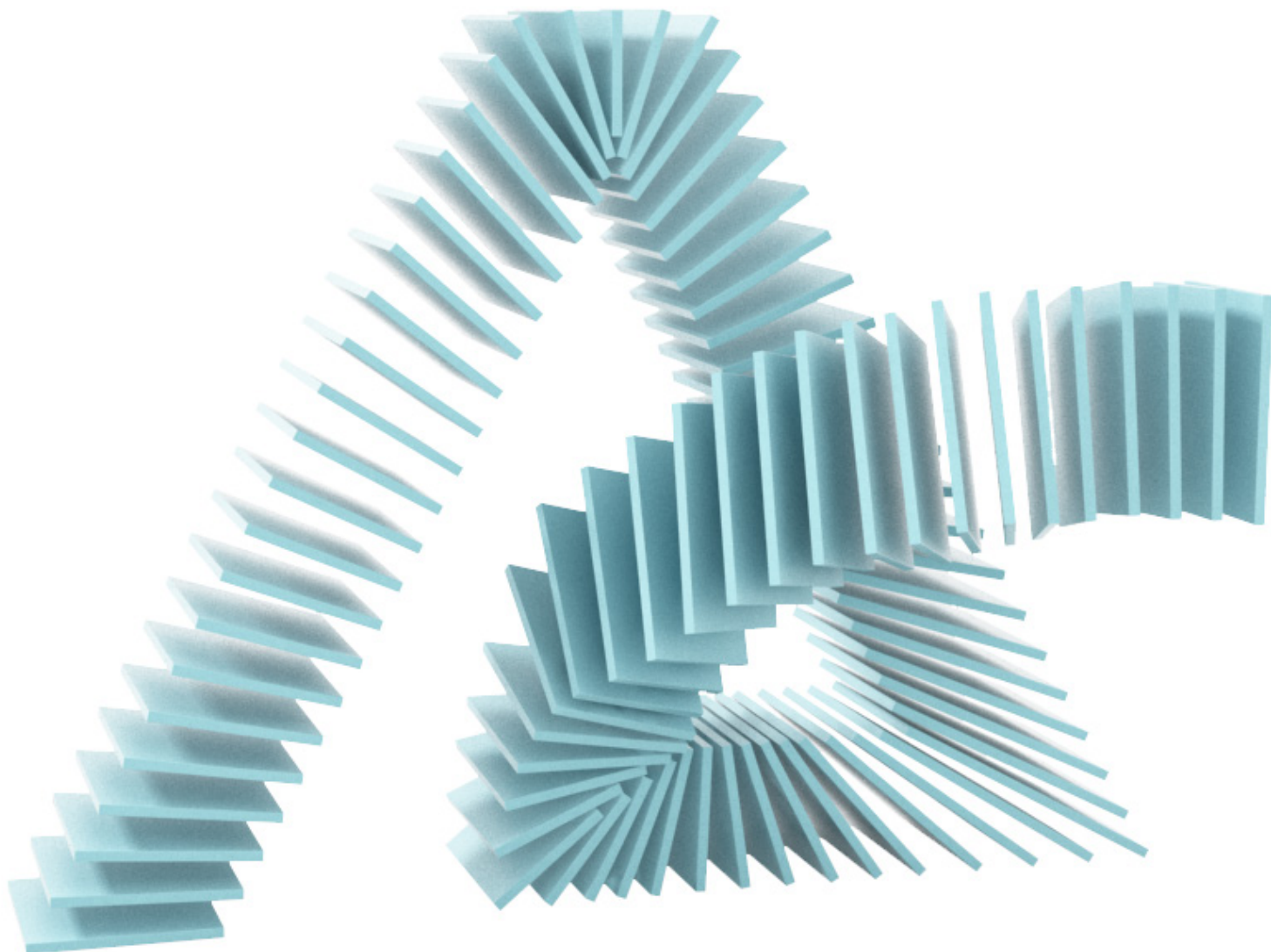
ACCÉDEZ À UNE SOLUTION PATRIMONIALE
HAUT DE GAMME



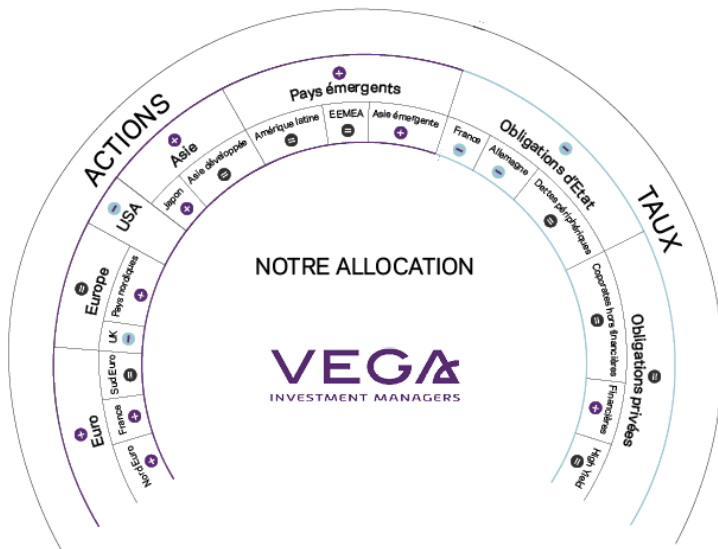


« Quel que soit votre projet patrimonial (épargner, financer les études de vos enfants, préparer votre retraite, etc.) la Gestion Sous Mandat répond à de très nombreux besoins. Le portefeuille correspondant à votre profil évolue dans le temps grâce à notre gestion active, sans que jamais nous ne perdions de vue votre objectif initial. »

Jean-Jacques Friedman, directeur de la Gestion Sous Mandat et des investissements



UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT QUI FÉDÈRE L'ENSEMBLE DE NOS CENTRES D'EXPERTISE







Le processus d'allocation : une étape structurante au coeur de notre ADN

Les décisions sont formalisées pendant le comité d'allocation, tenu sur une fréquence hebdomadaire et qui rassemble tous les gérants de nos pôles d'expertise (gérants spécialisés : allocataires, actions, taux, et gérants sous mandat). L'objectif est de confronter leurs vues sur l'évolution des marchés financiers, afin d'élaborer un scénario boursier et d'implémenter les arbitrages dans les portefeuilles.

La gestion actions « croissance », un style typique de la gestion patrimoniale

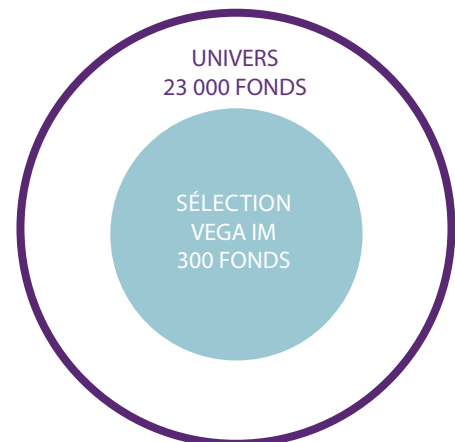
Dans un contexte macroéconomique en perpétuelle évolution, savoir sélectionner les entreprises capables de générer une croissance durable de leurs bénéfices est indispensable pour faire fructifier le patrimoine de nos clients.

Nos gérants concentrent leurs efforts sur la recherche des titres présentant les meilleures perspectives de croissance, et dont les fondamentaux remplissent nos 4 critères de sélection majeurs.

-  CROISSANCE PÉRENNE
-  BARRIÈRE À L'ENTRÉE ET/OU BREVETS
-  VISIBILITÉ, AVANTAGES CONCURRENTIELS FORTS
-  MARGE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE DU SECTEUR

Une expertise historique en sélection de fonds en architecture ouverte

Forts de nos expériences respectives en multigestion et en gestion sous mandat, établies depuis plus de vingt ans, nous avons développé une réelle expertise dans l'analyse et la sélection d'OPC externes.



UNE SOLUTION PATRIMONIALE ADAPTÉE À VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

La Gestion Sous Mandat consiste à construire une allocation d'actifs ajustée à un profil de gestion prédéfini. Celui-ci sera sélectionné en fonction de votre degré d'aversion au risque et de votre stratégie patrimoniale.

Les profils proposés pourront être gérés en OPC ou en gestion mixte (titres vifs et OPC).

DES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT DÉVELOPPÉES AUTOUR DE NOTRE ADN

UNE PRESTATION HAUT DE GAMME

- ▴ Destinée à des investisseurs patrimoniaux qui n'ont pas le temps, les connaissances et/ou l'envie de gérer eux-mêmes leurs avoirs financiers
- ▴ Pour déléguer la gestion à un professionnel des marchés

DIVERSIFICATION

- ▴ Une sélection d'OPC en architecture ouverte pour investir dans les meilleurs fonds de chaque catégorie, selon notre analyse
- ▴ Une allocation multisectorielle et internationale

RÉACTIVITÉ

- ▴ Une allocation opportuniste qui s'adapte aux conditions de marché
- ▴ Une gestion dynamique du portefeuille ajustée dans le temps

ACCESSIBILITÉ

- ▴ Éligible à de nombreuses enveloppes : Comptes titres, PEA⁽¹⁾, Contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- ▴ Mandats OPC : à partir de 50 000 €
- ▴ Mandats Mixtes (Titres Vifs et OPC) : à partir de 100 000 €

UN RÔLE D'ARCHITECTE PATRIMONIAL HAUT DE GAMME

Nos experts structurent leur processus d'analyse en différentes étapes, afin d'aboutir à une construction de portefeuille optimale :

- 1 - Décrypter vos besoins et vos objectifs à court, moyen et long terme
- 2 - Mesurer votre objectif de performance, compte tenu de votre degré d'aversion au risque
- 3 - Définir l'allocation d'actifs en ligne avec vos critères, au sein d'une stratégie d'investissement pertinente (actions, instruments de taux et OPC)
- 4 - Construire un mandat de gestion avec une allocation d'actifs adaptée à vos besoins

⁽¹⁾ Le Plan d'Épargne en Actions ne peut recevoir que des actions européennes ou des fonds investis majoritairement en actions européennes. Il permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque.

UNE LARGE GAMME DE PROFILS, DU PLUS PRUDENT AU PLUS DYNAMIQUE

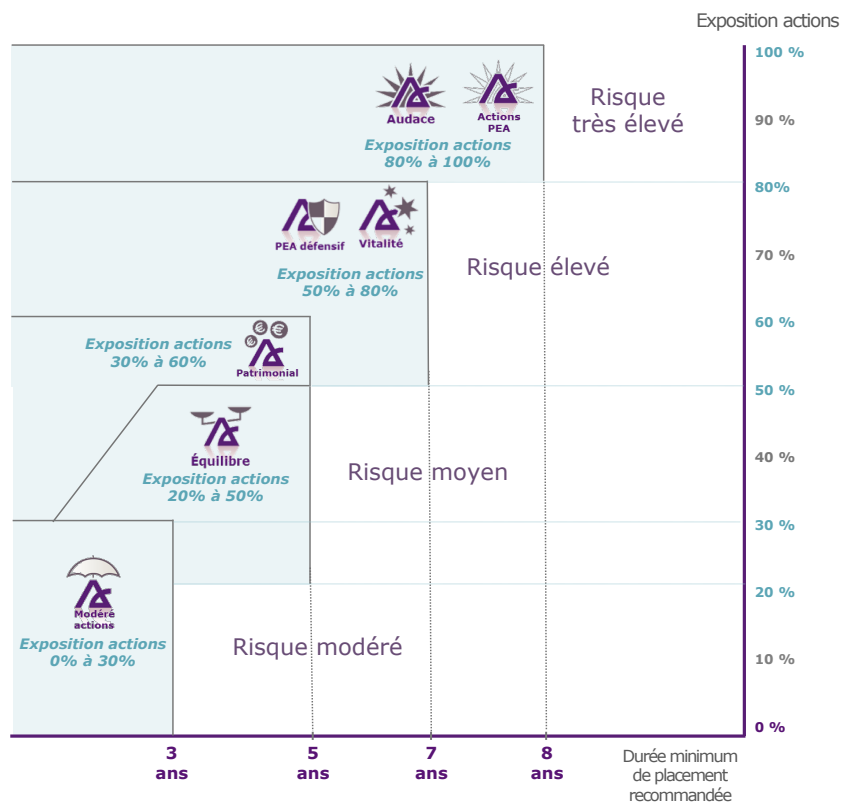
Pendant la vie de votre mandat

La Gestion Sous Mandat est réactive et évolutive. Pour que l'allocation reste en permanence en adéquation avec votre profil de risque, nos gérants font évoluer dans le temps les portefeuilles gérés, en fonction du contexte macroéconomique, financier et des opportunités de marché.

En choisissant la Gestion Sous Mandat, vous êtes assurés du respect, dans la durée, de votre couple rendement-risque et du suivi de votre allocation d'actifs .

Un accompagnement dans la durée

Régulièrement, vous recevez un rapport de gestion ⁽²⁾ qui permet d'apprécier la performance potentielle du portefeuille et la pertinence de la stratégie de gestion mise en oeuvre.



La liste des profils est non exhaustive. Selon le réseau de distribution concerné, certains profils pourront ne pas être disponibles à la souscription.

⁽²⁾ Dans le cadre des contrats en Assurance Vie, un rapport est envoyé par l'Assureur.

VEGA IM « Growth for wealth »

En 30 ans, VEGA Investment Managers est devenu le pôle d'expertise de gestion patrimoniale du groupe BPCE – 2^{ème} groupe bancaire en France. Filiale de Natixis Wealth Management, son ADN est résolument lié à la gestion de fortune. Véritable assembleur de talents, VEGA IM conçoit des solutions financières sur mesure grâce à ses 3 métiers fondamentaux : la Gestion Collective, la Gestion Sous Mandat et la Sélection de fonds en architecture ouverte. Fort de son expérience auprès d'investisseurs institutionnels et de grands clients privés, VEGA IM décline ses allocations d'actifs performantes et résilientes auprès de ses clients. La société est particulièrement reconnue pour son expertise sur les marchés européens et son style de gestion « croissance ».

VEGA IM est pionnière de l'architecture ouverte et passe au crible plusieurs centaines de fonds d'investissement pour diversifier les portefeuilles sur toutes les classes d'actifs. Depuis 2018, la société a développé une expertise sur la sélection de fonds prenant en compte les critères ESG.

Composée de 63 collaborateurs*, VEGA IM reste une structure à taille humaine ; grâce à leur expérience de plus de 20 ans des marchés financiers, les 30 analystes-gérants* mettent leurs convictions au service d'une gestion active. Leur proximité avec les investisseurs est réelle : ils les accompagnent en moyenne pendant 19 ans. Avec 8,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion fin décembre 2019, VEGA IM prouve la pertinence de sa philosophie de gestion, *Responsible & Responsive*.

* Données au 31 décembre 2019



VEGA Investment Managers est une filiale de Natixis Wealth Management
115, rue Montmartre 75002 Paris - SA au capital de 1.957.688,25 € - RCS Paris 353 690 514
Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - N° GP 04000045
www.vega-im.com

Ce document constitue une présentation commerciale et non contractuelle à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription à un quelconque produit ou service financier. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi ce document ne prend ne compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Le destinataire du présent document est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que la souscription à un produit ou service financier est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable.

La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document.

Il est rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le gestionnaire du mandat n'est pas tenu à une obligation de résultat ; il ne peut être donné aucune garantie sur le capital investi, sur les dividendes ou les plus-values à attendre.

Achévé de rédiger en 2020